

# Ville d'Allauch

## Le transport des collégiens

**LA METROPOLE**  
Mobilité

**CE QUI EST FAIT,  
N'EST PLUS À FAIRE !**

**RENTREE 2021-2022**

Inscription aux transports  
scolaires dès le 8 juin  
sur [lepilote.com](http://lepilote.com)

Pour obtenir votre abonnement à temps,  
inscrivez-vous avant le 15 août

**NOUVEAU  
PAIEMENT  
3X**

\* pour les inscriptions faites en ligne avant le 30/07/21 pour un montant égal ou supérieur à 60€ par enfant

Appelez gratuitement le :  
**0 800 713 137** Service à votre écoute

La Métropole Mobilité  
une marque de  
LA METROPOLE  
PROVENCE  
13

Les inscriptions se font en ligne depuis le 8 juin jusqu'au 31 décembre 2021.

Que votre enfant s'inscrive pour la première fois ou qu'il renouvelle son abonnement, la procédure est la même.

### 1/ Avant de vous connecter sur PC uniquement :

- › préparez les justificatifs suivants (format .jpg ou .pdf) :
  - livret de famille, pages des 2 parents et de l'enfant concerné),
  - photo d'identité (format .jpg),
  - un justificatif de domicile 2021 (de moins de 3 mois),
- › Si votre enfant était déjà inscrit l'année dernière, munissez-vous de sa carte de transport et préparez les justificatifs suivants (format .jpg ou .pdf) :
  - un justificatif de domicile 2021 (de moins de 3 mois),
- › Si votre enfant bénéficie de tarifs réduits :
  - **Boursiers** [-50 %] : la notification d'une bourse nationale 2021-2022 > à télécharger avant le 15/12/21,
  - **Titulaires de la Complémentaire santé solidaire** sans participation / non contributive (ex. CMU-C ou ACS) [-50 %] : l'attestation de droits délivrée par la CPAM,
  - **Familles nombreuses** (à partir de 3 enfants) [-20 %] : pages du livret de famille concernant les parents et chacun des enfants.

**2 / pour l'inscription, connectez-vous au site [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com) , rubrique "Transports scolaires" puis cliquez sur « je connais mon itinéraire, « j'achète mon abonnement scolaire » et laissez-vous guider.**

Payez en ligne votre abonnement. Le paiement est sécurisé.

Le tarif indiqué sur le site lors de votre inscription tient compte automatiquement de votre situation.

### 3 / Validation du dossier

- Pour une première inscription, la carte de transport de votre enfant, chargée de son abonnement, sera envoyée à votre domicile, une fois votre dossier validé.
  - Pour les autres, l'abonnement sera directement rechargé à distance sur la carte de votre enfant, une fois votre dossier validé.
- Si votre enfant a perdu sa carte, vous pouvez commander un duplicata (10 €) au moment de l'inscription.

La nouvelle carte, chargée de l'abonnement choisi, sera envoyée à votre domicile.

#### **4 / Activation de l'abonnement**

L'abonnement est activé lors de la première validation de la carte de transport :

- sur les valideurs présents à bord des bus ou des cars, (laisser 10 sec. la carte).



Si vous n'avez pas accès à internet, contactez gratuitement le 0 800 713 137 ou le 0 800 710 588 pour connaître le lieu d'inscription le plus proche de chez vous ou contactez le service Éducation de la mairie d'Allauch au 04 86 67 46 23 / 25

## **Tarifs**

Transport collège :

Tarif normal : 60 €

Tarif boursier : 30 €

Tarif famille nombreuse : 48 €

## **CONTACT**




### **SERVICES MUNICIPAUX**

#### **Service Éducation**

Espace Josette Dor  
14, rue des Moulins

13190 Allauch

 04.86.67.46.25

**MAIRIE  
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot  
13190 Allauch

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h